

Réunion du Conseil d'administration du 25 mai 2016

Présents : Benoit Nicaise, Thomas Delclite et Benjamin Anciaux

Excusés : Yannick van Hoolandt, Alice Roussel et Antoine Oria.

Approbation du PV

Deux corrections orthographiques et une précision sont demandées.

Le PV est approuvé moyennant ces changements.

APE pédagogique

Benjamin explique que BE Larp peut demander au Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC asbl) un emploi dit APE pédagogique car notre OJ ne dispose pas encore de détaché pédagogique comme prévu par le décret. Les chances d'en obtenir un sont minces voire nul mais cela nous permettra de rentrer dans la boucle et de peut-être en obtenir un d'ici quelques années.

Le CA s'interroge sur la pertinence d'une telle demande par rapport au CJC mais Benjamin explique qu'au contraire, notre fédération est preneuse de ce type de demande pour les négociations.

AP : Le CA donne feu vert à Benjamin pour rédiger le dossier si cela ne lui prend pas trop de temps.

BEta Larp

Benjamin présente le début de projet lancé par l'Ecole du Merveilleux. Le projet a débuté et les premières idées sont lancées.

Le CA informe l'EdM de ne pas hésiter à la contacter concernant le projet. Thomas accepte de suivre la prochaine réunion si besoin est.

Le CA accorde à l'équipe un budget d'environ 2.000€

Une tranche de toi

Benoit présente le rapport du projet "Une tranche de toi" qui s'est avéré être une réussite totale. Les inscriptions furent clôturées très vite et les participants furent conquis. D'excellents retours nous ont été transmis également de Mélanie, l'animatrice.

Une prochaine édition d'une tranche de toi s'organisera en 2017.

AP : Benoit enverra le débriefing une fois ce dernier finalisé.

Interface murder party

Thomas présente son projet d'interface d'aide aux murders party. Cela devrait s'installer sur un pc et il propose de faire une vidéo tutoriel d'installation qui sera disponible sur la chaîne youtube de BE Larp. Son application sera mise en Creative Commun et sera gratuite.

Les autres points du CA sont reportés à la prochaine séance.

Benjamin